



Pour optimiser votre activité en diversification ou en agritourisme



Poser un diagnostic sur le fonctionnement de l'atelier suite à une étude prévisionnelle. Proposer des ajustements ciblés.

Conforter la pérennité des structures.



Analyse et diagnostic des résultats techniques, réglementaires, commerciaux et économiques de l'atelier et/ou de l'activité touristique.

Consolider les points forts de l'atelier et garantir la viabilité des structures.



Compte rendu de visite, diagnostic et tableau de bord pour les années suivantes.



Compte rendu et commentaires.



Public

Les exploitants ayant débuté une activité de diversification.

Les +

+ de concret

Mise en relation avec les acteurs des filières locales.

+ de pertinence

Des conseillers spécialisés, une bonne connaissance des spécificités fermières, les résultats confrontés à des références actualisées, un conseil individualisé.

Modalités

1 à 2 jours selon les dossiers. Facturation aux tarifs de l'année en cours – tarifs et conditions de vente sur demande.

Prestation individuelle coordonnées par un conseiller au bureau et/ou sur l'exploitation.



Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Martine Clément - 03 54 55 41 25/06 33 44 23 21 - martine.clement@vosges.chambagri.fr Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu - 88026 Epinal cedex - Tél. : 03 29 29 23 23 Email : contact@vosges.chambagri.fr - Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr

SUP.COM.DOC n°1 - 05/11/2015 version 11/05/17